



**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE L'ORGANE DE LA SADC, SON  
EXCELLENCE EDGAR CHAGWA LUNGU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE  
ZAMBIE, SUR LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU SECOND TOUR DE  
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE TENUE EN DÉCEMBRE 2018 EN RÉPUBLIQUE  
DE MADAGASCAR**

**9 JANVIER 2018**

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se félicite de la publication des résultats définitifs du second tour de l'élection présidentielle du 19 décembre 2018 en République de Madagascar.

La SADC félicite la Haute Cour constitutionnelle de Madagascar pour la publication rapide des résultats, l'ensemble des partis politiques pour leur participation au processus démocratique et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour sa gestion du processus électoral.

La SADC félicite M. Andry Rajoelina pour son élection à la présidence de la République de Madagascar et le peuple malgache pour leur conduite pacifique durant la période post-électorale.

La SADC exprime son soutien continu à la République de Madagascar ainsi qu'à la CENI alors qu'elle se prépare pour la tenue des élections législatives qui auront lieu plus tard en 2019.

**S.E. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie et  
Président de l'Organe de coopération en matière de politique,  
défense et sécurité de la SADC**

**9 janvier 2019**